Fédération des Écoles de Musique
des Hauts Gardons de Lozère

le 27 janvier 2025

Assemblée Générale

PV de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2025
à 9h à la mairie de Saint-Germain de Calberte

Présents : Cathy Baulès, Githa Halley, Sophie Gautier, Babeth Méric, Ségolène Cavelier, Elodie Carteron, Malick Diakié, Hervé Morel, Suzanne Malherbe, Cécile Emery, Corinne Moittie, Jean-Louis Allaki, Myrtille Lida, Frederic Anthouard, Flore Carrère, Evelyne Saint-Martin, Aude Loubersac, David Flayol

Excusés : Béatrice et Serge Pelletier, Sabine Callou, Florence L'Huillier, Petra Vajda, Béat Schneeberger, Eva Alteirac-Melkonyan

Ont donné procuration à : Cathy Baulès, Jean-Louis Allaki, Githa Halley

---

Assemblée Générale Ordinaire, dont l'ordre du jour est :

1) **Vie de la Fédération et projets 2024/25 :**

- Départ d'Evelyne à la fin du mois,
- Fête de la Fédé le 5 avril à St Etienne,
- Ateliers Petit Orchestre,
- Extension fédé à Vialas,
- Actualités Arche Musicale et Concours-conseils Violon & Piano,
- Actualités Atelier Musical et Stage création d'un Clip-Single « Compo/Slam »,
- Questions diverses

2) **Rapport année 2023 /2024 :**

Rapport d'activité.
Bilan financier

3) **Élection du bureau / conseil administration 2024/2025**

4) **Budget prévisionnel 2024/25**

---

1) VIE DE LA FEDERATION ET PROJETS :

- **<u>Départ à la retraite de la secrétaire administrative et coordinatrice</u>**

Evelyne SAINT-MARTIN part à la fin du mois, après 20 ans d'implication / Période de tuilage de 4 mois avec sa remplaçante Aude LOUBERSAC de début octobre à fin janvier.

Cette période de tuilage s'est très bien déroulée et Evelyne a pu transmettre à Aude une partie de son savoir-faire sur les points forts du poste, même s'il est difficile de partager 20 ans d'expérience en seulement 4 mois ! Aude souhaite remercier Evelyne pour sa disponibilité et sa bienveillance dans ce passage de relais.

- **Présentation d'une nouvelle professeure à la Fédé :**

Flore Carrère, qui donne des cours individuels de chant et de flûte à bec baroque, sur le secteur de Vialas depuis début janvier et qui participe ainsi à :

- **L'extension de la Fédé à Vialas** :

Flore sera rejointe à la rentrée 2025-26 par Hervé Morel pour des cours de batterie.

Des pistes ont été également ouvertes pour une chorale, des cours de piano, de guitare et de ukulélé s'il y a des demandes pour l'année scolaire prochaine dans ces disciplines.

Est évoquée la nécessité qu'une association locale de Vialas déploie en son sein une antenne musicale, avec une personne référente qui, sous couvert de cette association, ferait le lien avec la Fédé.

En effet, pour le moment les élèves domiciliés sur le secteur de Vialas sont rattachés à l'Esperluette (secteur Vallée Longue), mais un peu arbitrairement…

La règle est que la Fédé reverse chaque fin d'année scolaire à chacune des associations musicales qui la composent 5€ par élève inscrit domicilié sur son secteur.

Flore prendra contact avec l'association « *Vivre à Vialas* » pour se renseigner et, si cela est possible et/ou nécessaire, propose d'être la personne référente.

- **Fête de la Fédé le samedi 5 avril à la salle polyvalente de St Etienne VF** :

Une réunion spécifiquement consacrée à son organisation se déroulera ultérieurement.

On peut déjà dire que ce sera *l'Arche musicale* qui accueillera les festivités, en partenariat avec la Fédé.

Ce sont principalement les profs qui animeront la scène musicale (Ateliers Jazz, New Orleans, Orchestre à cordes, Chorales, Bal trad) mais si certains élèves sont motivés pour présenter un morceau, ils sont les bienvenus.

Penser à prévoir la sono (Manu de *La louche qui fait déborder le vase* - à confirmer)

Un appel auprès des adhérents de la Fédé sera lancé courant mars pour prêter main forte aux préparatifs, au déroulement et au rangement.

- **Ateliers Petit Orchestre :**

Changement de date pour la séance du mois d'avril : Ce sera le 12 au lieu du 5 pour éviter que ce soit le même jour que la fête de la Fédé.

Concernant les changements de réservations de la salle municipale, Fred voit avec la mairie de St Michel et Malick avec celle de St Etienne.

- **Actualités Arche Musicale** :

- **Nouveau bureau créé tout récemment en Conseil collégial** administré par :
  - Eva ALTEIRAC-MELKONYAN
  - Petra VAJDA
  - Béat SCHNEEBERGER, qui devient également co-président de la Fédé
  - et Githa HALLEY-DES-FONTAINES-SCHREVEL

- **Concours-conseils Violon & Piano le 25 mai à St Etienne VF pour les enfants de 6 à 18 ans** devant un jury qui conseillera, dans la douceur et la bienveillance
  https://www.concoursconseils.com/
  Porté par « *Violon Ecrins* » et Githa Halley qui a trouvé un mécène.
  Un stand de luthier sera sur place / Invitation à d'autres assos ayant un lien avec les instruments (accordeurs ? librairie de partitions ? …)

Prix : 4 médailles, dont la dernière « *du courage* »

L'Arche musicale et la Fédé soutiennent le projet en s'engageant à tenir une buvette et stand de petite restauration sur place.

La Fédé accepte d'apporter une contribution ponctuelle dans le cas de demandes d'inscriptions de la part de familles en difficulté financière. Montant non défini en AG.

- **<u>Actualités Atelier Musical</u> :**

- Le bureau se réunit le 3 février pour fixer une date d'assemblée générale et son ordre du jour avant les vacances d'hiver.

- **Projet « Stage de Slam »** :
  L'idée est de proposer pendant les vacances de printemps (du 14 au 19 avril inclus), à Ste Croix VF, un atelier d'écriture / composition instrumentale et rythmique / diction / enregistrement studio / et tournage clip vidéo du « making-off ».
  Ce stage s'adresse aux 10-17 ans.
  Des demandes de subventions ont été faites auprès de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère, ainsi qu'aux 5 mairies rattachées à l'Atelier musical (Ste Croix, St Martin, Pompidou, Gabriac, Molezon).
  5 intervenants sont recrutés dans ce projet, dont 2 profs de la Fédé : Malick Diakité et Githa Halley.
  Il s'agit en quelque sorte d'un « essai » : si ça fonctionne, le projet pourra se développer à l'échelle d'une année scolaire (ou 2), porté par la Fédé, en vue de créer un album entier avec l'ensemble des profs que ça intéresse, et la possibilité d'élargir le cercle des financeurs (DRAC, …)

  De plus amples informations seront diffusées ultérieurement.

- **<u>Questions diverses</u> :**

- **Diffusion / Communication des évènements** :
  Gazette « *Font du Bourret* » à St Etienne (avant le 10 mars)
  Office de tourisme intercommunal de la communauté de communes (parution tous les mois)
  Agenda culturel du département *http://lozerenouvellevie.com*
  Radio Intervalle
  Radio Bartas (Florac)
  Midi Libre
  Lozère Nouvelle, …

- Il est rappelé que **la Fédé est l'union de 4 associations musicales** qui la composent, chacune d'entre elles rattachée à un secteur géographique.
  Chacun(e) de leur président(e) devient de fait co-président(e) de la Fédé.

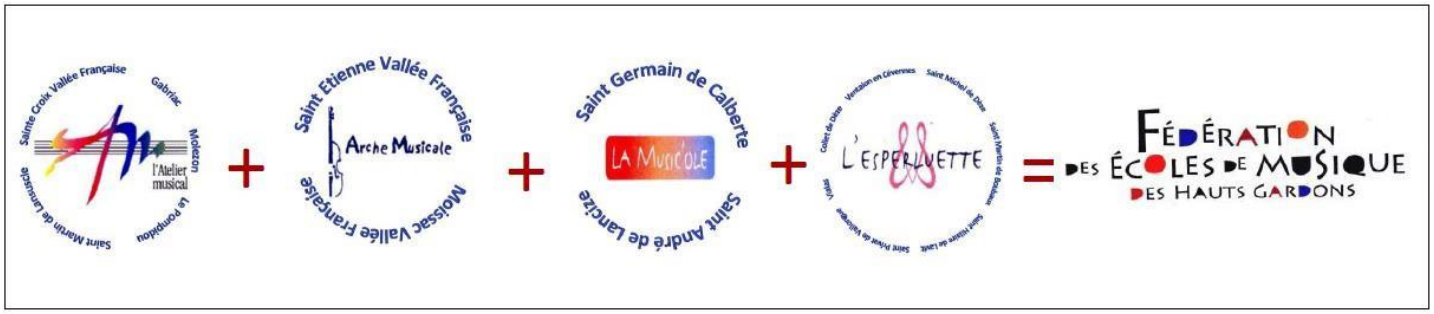

- **Intervention à l'EHPAD au Collet-de-Dèze :**

Hervé MOREL, prof de batterie, s'est renseigné pour proposer qu'en juin, les auditions des élèves se déroulent à l'Ehpad, faisant ainsi office d'animation musicale pour les résidents de l'établissement. Malick le rejoint dans ce projet, qui est également ouvert à l'intervention de tout prof volontaire.

- **Accordage et réparation pianos :**

Il est rappelé que, dans la mesure du possible, ce sont les associations qui se chargent des frais d'accordage sur leur secteur.

Le piano de l'école de Ste Croix mérite une révision. L'accordeur ne se déplaçant que pour un minimum de 3 pianos, un tour d'horizon est effectué par Malick auprès de ses élèves.

Pour la réparation des pianos électriques (une touche de celui du Piboulio est voilée), David suggère de contacter Thierry Greff à la Maison de la Musique à Alès.

Rappel : des réductions peuvent être appliquées dans ce magasin lorsque l'on indique son adhésion à la Fédé.

- **Question : maintient-on notre engagement avec** *Fiduciaire Cévennes Provence***, le cabinet comptable à Anduze ?**

Historique :

Le secrétariat de la fédé a longtemps travaillé avec eux, et c'était une sécurité rassurante dans la tenue des comptes d'avoir cette vérification extérieure, à l'époque à laquelle Evelyne, seule, calculait les salaires et les charges, éditait les fiches de paie, établissait les budgets sur *Excel*, etc…

Mais depuis 2021, le CDOS à Mende gère toute la partie bulletins de salaires. De plus, début 2024, la Fédé paie un abonnement à leur logiciel *Basicompta* qui permet aux associations de gérer leur comptabilité de manière autonome avec plus de sérénité car il est totalement consacré à cet effet.

Compte-tenu de ce nouvel accompagnement et sachant que ce cabinet comptable à Anduze coûte environ 1500€ par an à la fédé, la question se pose de continuer ou non de faire appel à ses services.

Les co-présidents du bureau se réunissent dans la semaine pour trancher :

Si la décision est prise de se séparer de *Fiduciaire Cévennes Provence*, il est cependant nécessaire que, dans un souci de transparence et de validation notamment des comptes de résultats communiqués aux financeurs, les comptes soient vérifiés par un vérificateur aux comptes bénévole :

Mme Evelyne SAINT MARTIN – qui a géré avec sérieux le secrétariat et l'administration de la *Fédé* pendant 20 ans et qui a toute la confiance des administrateurs - accepte cette mission à compter de février 2025, date à partir de laquelle elle ne sera plus salariée de l'association et ce pour une durée d'un an renouvelable.

- Jean-Louis nous informe qu'après une rentrée un peu difficile, et grâce à une bonne pub réalisée, **l'Atelier *New Orleans* compte désormais 8 inscrits**. C'est super !

- **Environ 20 élèves n'ont toujours pas réglé leur inscription**.

Les profs et co-présidentes de bureau ont été informés afin de relancer ces familles.

- Des **problèmes techniques ont été remarqués sur le site** : mais apparemment ils ne se produisent que sur l'appli mobile, pas sur ordinateur. Aude va essayer d'y remédier…

- David suggère que, dans un souci d'équité, la fédé fasse une **demande d'aide**

financière aux communes qui ne prêtent pas de salle pour les cours de musique. Une discussion s'en suit où est exprimé le fait que les communes étant déjà sollicitées pour soutenir des projets ponctuels propres à chaque asso membre de la fédé, cela risque de faire doublon. Mais à réfléchir…

- **Soirée Cabaret de l'Ecole de Ste Croix** : idée de proposer quelques numéros de profs et/ou élèves de la fédé…

---

2) RAPPORT ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 :

- **11 professeurs :**

Ouverture d'un cours de violon qui s'ajoute aux disciplines proposées : piano, guitare, batterie, accordéon, flûte à bec, clarinette.
Pour les cours collectifs : un nouvel atelier Orchestre à Cordes s'ajoute à l'atelier jazz, l'atelier New Orléans, aux deux chorales et à l'harmonie vocale les « Clairénettes ».
Accueil dans l'équipe de Githa Halley des Fontaines Schrevel, avec des cours de violon, paino et anime un Atelier Cordes, cours à Saint-Etienne et Sainte-Croix.

- **1450 heures de cours sur l'année :**

  - **1267 heures** de cours particuliers et collectifs : **1058 heures** de cours particuliers (des séances d'une demi-heure toutes les semaines, après l'école ou le mercredi) et **199 heures** de cours collectifs (suivant les pratiques musicales en groupe, une séance par semaine à une tous les mois).
  - et **208 heures d'interventions extérieures dans les écoles.**

- **Les effectifs**

Secteur	Adultes	Enfants	Total secteur	Pratique multiples	Total Cours
Esperluette et Vialas Présidente : Suzanne Malherbe	13	24	**37**	***0***	***37***
Music'ole Présidente : Elisabeth Meric	11	6	**17**	***4***	***21***
Arche Musicale Présidente : en attente d'un nouveau bureau	23	16	**39**	***2***	***41***
Atelier Musical : Présidente : Catherine Baulès	24	20	**44**	***5***	***49***
TOTAL	**71**	**66**	**137**	***11***	***148***

Total général des quatre associations : 137 inscrits
66 enfants et 71 adultes

L'Atelier « *Petit Orchestre de la Fédé* » :
3 séances de pratique musicale collective proposées à tous les enfants inscrits a été reconduit cette année.

Les Interventions « musique » dans les écoles :
Interventions : écoles du Collet de Dèze, de Saint Germain de Calberte, de Saint Étienne Vallée Française, Sainte Croix Vallée Française et l'école de Florac en primaire et maternelle.
Ces interventions touchent un nombre important d'enfants du territoire de la Communauté de Communes 144 enfants et environ 75 enfants sur Florac.

Auditions, concerts, fête de la « fédé »
A eu lieu le 27 avril à Sainte-Croix Vallée Française/ de belles prestations de l'orchestre New Orléans, l'Orchestre à Cordes et l'Atelier Jazz. Soirée qui s'est terminée par un bœuf et un bal trad.

Merci à tous, bénévoles, profs et au foyer Rural qui a donné un bon coup de mains pour contribuer à la réussite de la soirée.

Bénéfice de 720 € ce qui prouve la réussite de la soirée.

Trois auditions ont été organisées au mois de juin 2024.

Les tarifs

Pour l'année scolaire 2023/2024 une augmentation de 15 € sur les frais d'adhésion. Augmentation du tarif horaire des interventions : il passe de 35 € à 40 €

Administratif

Poste secrétariat : Un tuilage sur le poste de coordination et d'administratif est prévu en vue du départ à la retraite d'Evelyne. La fiche de poste étant complexe, il est prévu de faire de commencer le travail en binôme à partir du mois d'octobre 2024. Aude Loubersac a été retenue pour assurer la suite sur la poste administratif. Elle a assisté à la réunion de fin d'année pour se présenter à toute l'équipe.Le document rapport d'activité est disponible au bureau de la fédération.

Le bilan moral 2023/2024 est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier 2023-2024

Les comptes

Notre exercice va **du 1er octobre au 30 septembre**, Voir documents joint Compte de Résultat Bilan et explications.

Compte de résultat

Dépenses	**99 228,47 €**
Recettes	**99 589,10 €**
Résultat 2023/2024:	**369,63 €**

Moyenne de dépenses mensuelles **8 269 €** par mois (N-1 : *7 165 €*)

Dépenses

Poste salaires : 75 908 € soit **88 % des dépenses globales.** Les 12% restants sont des dépenses de fonctionnement structurel.

Recettes

Recettes familles et interventions :

Familles : Cette année nous avons perçu **27 631 €**, en comptant les cotisations adhésions, de recettes sur le poste inscriptions provenant des familles, des impayés d'environ 500 € cette année.

Recettes des interventions diverses.

Facturation de la fédération pour les 208 heures d'interventions scolaires, extra-scolaires comprenant les frais de déplacement : 8 121 €

Subventions :

Département : Au vu de la situation financière de la fédération, hausses générales des charges et suite à une réévaluation de nos besoins, une demande de subvention de fonctionnement a été faite cette année sur la base de 42 000 €. Le département nous a accordé 40 000 € en avril 2024. Au mois de juillet nous avons fait une demande supplémentaire au titre de la restructuration de notre école de musique de 5 000 € (Embauche- tuilage) qui a été accordée.

Une demande de subvention exceptionnelle de 3500 € a été faite et accordée auprès de nos conseillers départementaux du canton du Collet de Dèze au mois d'avril 2024 dans la cadre du Programme d'Animation Locale.

Grace à ces aide supplémentaires le résultat 2023/2024 est positif.

Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère: Total de l'aide demandée à la Communauté de Communes : 11 308 € Bases enfants / adultes. Subvention accordée, une première avance de 3 391 € a été faite, le solde sera versé en novembre et servira au fonctionnement 2024/2025.

État via le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse : 2 000 € ont été attribués sur l'exercice 2024 dans le cadre du FDVA **.**

Les communes : Merci aux sept communes qui nous accueillent gracieusement.

Le bilan financier 2023/ 2024 en année scolaire est approuvé à l'unanimité. Voir document joint avec les explications.

FDVA / Compte de résultat année 2024

Pour pouvoir déposer une demande de subvention dans le cadre du FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) il faut faire cette demande en année civile et non pas scolaire. Un budget prévisionnel de 101 310 € avait été voté lors de l'AG 2024 et présenté dans le montage du dossier de subvention.
Il nous a été accordé 2 000 € de subvention au programme FDVA pour l'année civile 2024:
Dépenses 99 740 € ///// **Recettes 106 915 €**
Résultat 2024 : 7 153 € /// dépense moyenne 8 311 € par mois

Le bilan financier 2024 en année civile est approuvé à l'unanimité. Voir document joint avec les explications.

---

3) ÉLECTION DU BUREAU / CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025.

Sont nommés

pour la Coprésidence :
Bureau *Esperluette* : Suzanne Malherbe
Bureau *Music'ole* : Elisabeth Meric
Bureau *Atelier* : Catherine Baulès
Bureau *Arche* : Beat Schneeberger

Sécrétaire : Gaby Seckel
Trésorier : David Flayol

Malick Diakité est associé au bureau en tant que **représentant des professeurs**.

→ **Signatures et procurations banque** :
Il faut envisager de faire une mise à jour des signataires avec la Banque Postale = désigner Aude aussi comme mandataire et changer le N° de téléphone pour recevoir le Certicode.

La constitution du bureau est approuvée à l'unanimité.

---

4) RENTREE 2024 / 2025 :

Équipe de 12 professeurs :
Piano, violon, guitare classique et électrique, batterie, accordéon diatonique et chromatique, ukulélé, saxophone, atelier Jazz, atelier New Orléans, orchestre à cordes, chant, flûte à bec et deux chorales.

Quelques changements à la rentrée :

- Arrêt de l'harmonie vocale les « *Clairénettes* »
- Githa Halley est salariée de la Fédération en CDI
- Au mois de novembre Stéphane Genet rejoint l'équipe en tant que professeur de saxophone sur le secteur de St Etienne / Contrat en CDD.
- Début Janvier Flore Carèrre rejoint l'equipe en tant que professeur de chant et flûte à bec sur le secteur de Vialas / Contrat CDD

Les élèves

Total général des quatre associations : 67 enfants et 65 adultes

Secteur	Adultes	Enfants	Total secteur
Esperluette et Vialas Co-Présidente : Suzanne Malherbe	12	23	**34**
Music'ole Co-Présidente : Elisabeth Meric	14	2	**16**
Arche Musicale Co-Président : Béat Schneeberger	15	15	**30**
Atelier Musical : Présidente : Catherine Baulès	24	27	**51**
TOTAL	**65**	**67**	**132**

Des heures d'interventions dans les écoles sont prévues.

Le projet d'activité 2024 / 2025 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2024-2025

Nous partons sur un budget prévisionnel de **111 428 € pour 132 élèves et 1 400 heures de cours**.

Prévision des coûts :

Moyenne des dépenses par mois : 9 285 € *(N-1 : 8 442 €)*

Année charnière avec la période de tuilage et la prime de départ à la retraite.

L'emploi de Aude est en parti pris en charge par France Travail, une partie de son salaire est compensé par l'ASP (agence de services de paiement)

La moyenne des coûts de fonctionnement est légèrement plus basse que l'année passée.

Coût de l'heure de cours 24-25 **79,60 €**

Pour rappel : Coût de l'heure n-1 (23/24) *67,50 €*

Coût par élève 24-25 850 €

Pour rappel : Coût par élève n-1(23/24) 750 €

Les subventions

Les demandes de subvention sont rajustées en fonction des effectifs

- Le Conseil départemental nous soutient depuis toujours avec une subvention de fonctionnement au titre du dispositif « Subventions Diverses Culture ».

Nous reconduisons une demande de subvention de **47 000 €** cette année.

- L'État, via le FDVA : nous partons sur une demande de **4 000 € pour l'année 2025**

Nous avons présenté un budget prévisionnel 2025 en année civile : 107 015

-*(différence baisse des recettes interventions – baisse des produits exceptionnels solde sub Comcom de 5 000 € car ils sont comptés dans le CR 2024)*

- La Communauté de Communes des Cévennes au Mont-Lozère Il est question de fonctionner par convention avec la Cté de Communes pour changer les bases de subventionnement, il est question de partir sur un pourcentage du budget prévisionnel. Nous avons fait une demande sur la base de 15% du budget soit 16 715 €.

Le budget prévisionnel 2024/ 2025 en année scolaire est approuvé à l'unanimité. Le bilan financier 2025 en année civile est approuvé à l'unanimité.

Les tableaux des budgets réalisés et prévisionnels sont consultables sur demande.

Fin de l'Assemblée Générale

Co-Présidente
Catherine Baulès

Co-Présidente
Suzanne Malherbe

Trésorier

David Flayol

Co-Présidente

Babeth Meric

Adresse correspondance : Maison de la Communauté 48110 Ste Croix Vallée Française
Téléphone **07 52 07 05 52**
Mail : fedeecolemusique@wanadoo.fr / www.fedemusique.fr
N° siret : 42019983800020